

Paris le 20 juin 2019



Mobilités des Directeurs de Centre CFA-CFPPA – DEA - DAT

séance du 18 juin 2019

108 dossiers de mobilité ont été abordés et traités lors de la séance.

- 79 agents restent affectés sur le poste qu'ils occupent cette année.
- 1 agent a un avis favorable sous réserve de la vacance de son poste (poste demandé par un titulaire)
- 1 agent est en expertise à la demande de FO (Concurrence entre deux contractuels) .

Pour ce dernier dossier, l'administration n'a pas eu la volonté de respecter la règle de mobilité – Si un titulaire demande le poste alors dans ce cas, le contractuel doit libérer le poste.
Il s'agit d'une demande de maintien sur le poste, l'administration a proposé un avis favorable au 2ème candidat (ACEN).

FO a fortement dénoncé cette pratique abusive!! Les délégués FO présents à cette CCP ont demandé une expertise du RAPS. Le personnel de direction en poste depuis deux ans doit rester sur son poste...

Vous comprendrez pourquoi FO défend le maintien de ces instances. Elles permettent de faire transparaître les «petits arrangements».

Il reste 4 agents sans proposition d'affectation.

Commentaires FO : Nous avons défendu le cas des agents qui nous avaient alertés de leur souci d'affectation.

Nous avons prévenu chaque agent de son affectation future par mail.

Commentaires FO : CCP : Vers quel avenir ! !

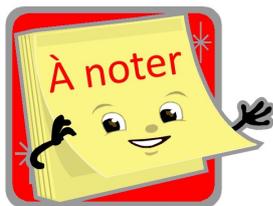
Les CCP, nationales, régionales ou locales ont montré leur utilité dans les relations sociales et leur bon fonctionnement depuis des années.

Par exemple, au ministère de l'agriculture, ce sont des dizaines d'élus mobilisés plusieurs fois par an afin de garantir une égalité de traitement entre les agents, faire respecter des règles communes indépendamment des services et des établissements employeurs, proposer des améliorations, et alerter l'administration sur des dysfonctionnements ou des situations sensibles.

Le projet de loi de «transformation de la fonction publique» entend démanteler cette instance paritaire pour laisser place à une gestion dans la plus grande opacité, à des hiérarchies seules décisionnaires de l'avenir des agents et de leur carrière.

C'est un changement de paradigme qui en dit long sur le déni du gouvernement pour le dialogue social.

Aussi, FO poursuit la mobilisation contre la loi de «transformation de la fonction publique», et pour le respect des statuts et des droits de tous les agents de la fonction publique, fonctionnaires ou contractuels, dans le but d'assurer aux usagers un service public juste et efficace.



Le 2ème tour

L'examen des candidatures donne lieu à 2 tours de CCP. Seuls les candidats n'ayant pu obtenir d'affectation au 1er tour seront sollicités pour participer au 2nd tour. Ils seront contactés individuellement par la DGER, par courriel, afin de formuler à nouveau des vœux parmi les postes restés vacants près de chez eux.

Pour tout renseignement complémentaire
Contactez nous !!



TITULAIRE CCP :

Aboubakar MOUMOUNI JEANJEAN -
Pôle phyto RUNGIS

EXPERTS CCP pour l'enseignement agricole:

Maria BOUCIF - *Permanence Paris*
Mail : maria.boucif@agriculture.gouv.fr
Port 06 73 93 03 31

Michel DELMAS - *EPLFPA FIGEAC*
Mail : michel.delmas@agriculture.gouv.fr
Port 06 80 43 31 73

REFERENT NATIONAL :

Christian LASARROQUES
CFA-PYRENEES-ATLANTIQUES-SITE-HASPARREN
Mail : christian.lasarroques@educagri.fr
Port : 06 29 71 19 10